



**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. SIMARD, *ministre responsable des Affaires francophones*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la Francophonie qui a lieu aujourd'hui.

M. LAGASSÉ fait des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* SMITH ainsi que MM. LAGASSÉ, BRAR, NARTH et LOISELLE font des déclarations de député.

---

M. le *ministre* SALA propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALA intervient. Sur la motion de M<sup>me</sup> STONE, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* SALA remet au président, de la part de la lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba, le message suivant :

Winnipeg, le 20 mars 2025

La lieutenant-gouverneure remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des sommes nécessaires à l'administration de la province pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, qu'elle recommande à l'Assemblée législative.

La lieutenant-gouverneure,

Anita NEVILLE

(Document parlementaire n° 12)

**Jeudi 20 mars 2025**

---

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 15 h 11 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey